

# SERVICE DE MÉDECINE PRÉVENTIVE



02 47 66 71 74

medecine.preventive@cdg37.fr

27, rue du Rempart - 37041 TOURS Cedex 1



## FICHE DE DEMANDE DE VISITE OCCASIONNELLE **PAR L'AGENT**

La demande est à réaliser auprès du service de médecine préventive, sans que la collectivité n'ait connaissance du motif, par téléphone ou par mail, accompagnée de cette fiche et de vos derniers examens médicaux en cas de problèmes de santé.

**Visite(s) facturée(s) à l'employeur de façon anonymisée.**

### Identification de l'agent :

Nom, prénom : .....

Fonction : .....

Service : .....

Adresse : .....

Numéro de téléphone personnel : .....

Moments auxquels recontacter : .....

.....

Mail  oui  non : .....

Collectivité : .....

Nom du responsable hiérarchique : .....

Synthèse de la demande : .....

.....

.....

.....

Signature de l'agent :

Date : .....

Attention : Les rendez-vous sont proposés après évaluation médicale  
**POUR RAPPEL, LE MEDECIN DE PREVENTION N'A PAS DE RÔLE A JOUER DANS LES  
PROCEDURES DISCIPLINAIRES**